

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COLLEGE DES TROIS VALLEES situé sur la commune de FLORAC TROIS RIVIERES.

## **Article 1 : Objet de la consultation**

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

### **Type de Marché :**

Marché de fournitures

### **Forme du Marché :**

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les prestations feront l'objet d'un accord cadre avec émission de bons de commandes.

Les bons de commande seront notifiés au fur et à mesure des besoins.

### **Les produits demandés :**

- Produit n°1 Viande de brebis - mouton (épaule désossé ficelé en 4 livraisons ) (réponse le 27/11/2020 au plus tard) – Quantité : 96Kg - 30 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Viande de brebis - mouton (viande haché 15% de matière grasse en 8 livraisons ) (réponse le 27/11/2020 au plus tard) – Quantité : 52Kg - 30 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Viande de brebis - mouton (en 4 livraisons souris de jeune mouton 12à18 mois) (réponse le 27/11/2020 au plus tard) – Quantité : 24Kg - 30 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Viande de brebis - mouton (en 4 livraisons saute de jeune mouton 12 à 18 mois) (réponse le 27/11/2020 au plus tard) – Quantité : 96Kg - 30 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Viande de brebis - mouton (merguez en 8 livraisons ) (réponse le 27/11/2020 au plus tard) – Quantité : 160Kg - 30 jours de délai de livraison

Les livraisons s'effectueraient à un rythme : Bi-mensuel

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Livraison du lundi au vendredi de 6h00 à 11h30, hors vacances scolaires

## **Article 2 : Durée du marché**

Le marché est conclu pour la période du 02/12/2020 au 31/12/2021

## **Article 3 : Jugement des offres**

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande

publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette formule de consultation.

### **Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :**

- Prix (prix) – 40%
- Qualité du produit (traçabilité) (Certificat d'origine des matières premières) – 35%
- Qualité du produit (fraîcheur) (dlc longue) – 25%

**Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :**

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

### **Elimination des offres :**

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

### **Informations supplémentaires :**

Bonjour, Ce marché annuel concerne la fourniture de 440 kg de viande de porc, les fréquences de livraison varient en fonction du produit (voir commentaires). Les dates de livraison seront ensuite précisées dans les bons de commande envoyées ultérieurement. Attention : merci de faire une offre en tenant compte des critères de notation figurant dans le règlement de consultation (consultable sur le marché à bon de commande). Il s'agit des critères suivants : prix, fraîcheur et traçabilité. Nous attirons votre attention sur le fait que le Département de la Lozère apporte une aide financière pour les produits dont on peut assurer la traçabilité/origine (Lozère et départements voisins). Pour plus de précisions, merci de me contacter ou Carine BONNET au Département (04 66 49 95 16)

### **Coordonnées de l'acheteur :**

- COLLEGE DES TROIS VALLEES
- FABIENNE ADJOUADI
- 4 AVENUE JEAN MONESTIER
- 48400 FLORAC TROIS RIVIERES
- Responsable des achats : JEREMY MOISE
- Téléphone : 04 66 45 30 22
- Courriel : gest.0480003t@ac-montpellier.fr

### **Recours**

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif compétent : Tribunal Administratif de Nîmes

